

**Conseil Communautaire**  
**Séance du 21 septembre 2023**

**Délibération N° 2023 09 076 : Habitat – Avenant n°1 à la Convention d’Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat (OPAH)**

L’an deux mille vingt-trois, le 21 septembre à 18 heures trente  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s’est réuni au siège 1 place Clémenceau à Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l’ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 14/09/2023. La convocation et l’ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	31	Pouvoirs	1	Votants	32
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

**Etaient présents :**

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; Dominique SAVATTIER (suppléant de Mme Agnès VERDIER) ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN.

**Absents/Excusés ayant donné procuration :**

Absents/excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	Philippe TOURNADRE
Jean-Michel CHIQUET	Excusé
Fabienne PINÇON	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Pascal MARIE	Excusé
Philippe WEHRLÉ	Excusé
Monique GAULTIER	Excusée

Secrétaire de séance : Galiène Cohu

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau – Responsable Pôle Solidarités

Date d’affichage, de publication ou de notification de la délibération : 25/09/2023

M. le Président rappelle :

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé, par délibération n°2023-035 en date du 6 avril 2023, a décidé d'approuver le lancement et la convention d'OPAH communautaire pour la période 2023-2028.

Le marché de suivi-animation de l'OPAH et de l'OPAH-Ru de la Communauté de Communes a été attribué en juin 2023 à CITEMETRIE pour un montant de 466 600 € HT sur 5 ans. Le montant définitif du marché étant supérieur de 13 020 € TTC au montant prévisionnel inscrit dans la convention d'OPAH, il est nécessaire de modifier les montants prévisionnels des autorisations d'engagement des partenaires.

Il est donc proposé d'établir un avenant à la convention initiale afin de mettre à jour le plan de financement consacré à l'OPAH comme suit :

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
		(4 mois)					(8 mois)	
Dépenses	Ingénierie TTC	22 332,40 €	72 576 €	75 936 €	79 656 €	73 836 €	43 283,60 €	367 620,00 €
	Aides aux travaux	24 719 €	112 656 €	130 516 €	144 875 €	122 156 €	39 078 €	574 000 €
Recettes	Contribution ANAH	11 193,62 €	40 788 €	43 808 €	47 833 €	42 055,50 €	20 544,38 €	206 222,50 €
	Contribution Département			12 000 €	12 000 €	12 000 €		36 000 €
Reste à charge CCLLB	Ingénierie	11 138,78 €	31 788,00 €	20 128,00 €	19 823,00 €	19 780,50 €	22 739,22 €	125 397,50 €
	Aides aux travaux	24 719 €	112 656 €	130 516 €	144 875 €	122 156 €	39 078 €	574 000 €
	TOTAL	35 857,78 €	144 444 €	150 644 €	164 698 €	141 936,50 €	61 817,22 €	699 397,50 €

- ✓ Vu la délibération du conseil communautaire n°2021-096 en date du 21 octobre 2021 relative au lancement de l'étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un ou plusieurs dispositifs d'amélioration de l'habitat sur le territoire communautaire ;
- ✓ Vu la délibération du bureau communautaire n°2023-001 en date du 26 janvier 2023 validant les orientations de la future Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ;
- ✓ Vu la délibération du conseil communautaire N°2023-035 en date du 6 avril 2023 approuvant le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur l'ensemble du territoire communautaire et validant la convention relative aux modalités de mise en œuvre de cette opération en partenariat avec l'ANAH et le Conseil départemental de la Sarthe ;
- ✓ Vu le projet d'avenant à la convention OPAH ci-joint annexé ;

***Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,***

1. Approuve le projet d'avenant à la convention OPAH annexé à la présente délibération.
2. Autorise M. le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention OPAH avec l'ensemble des partenaires ;

**Adopté à l'unanimité.**

**Le Président  
M. Hervé RONCIERE**



**Secrétaire de séance  
Mme Galiène COHU**

A blue ink signature of Mme Galiène Cochu, written in a cursive style.